



PARTENARIAT :
Cohab-Association Thierry ALBOUY

Sortie éco-citoyenne

Installation d'un écuroduc à Narbonne

Le vendredi 28 novembre 2025, quatre travailleurs et un moniteur, invités par Cohab, se sont rendus à Narbonne afin de participer, le temps d'une matinée, à la pose d'un écuroduc au carrefour des plages.

Cofondée par Maëlle Kermabon et Lucie Yrles, Cohab a pour mission de protéger la faune sauvage, de sensibiliser les citoyens et d'apporter des solutions favorisant la survie des espèces et la cohabitation entre l'homme et la nature, d'où son nom : *Cohab*.



Cohab est une structure engagée dans la protection de la faune sauvage.

Association loi 1901 à but non lucratif de 2019 à 2024, elle a évolué en janvier 2025 pour devenir une SCOP (Société Coopérative et Participative de type SARL).



Cohab, partenaire de l'ESAT Thierry Albouy depuis 2020

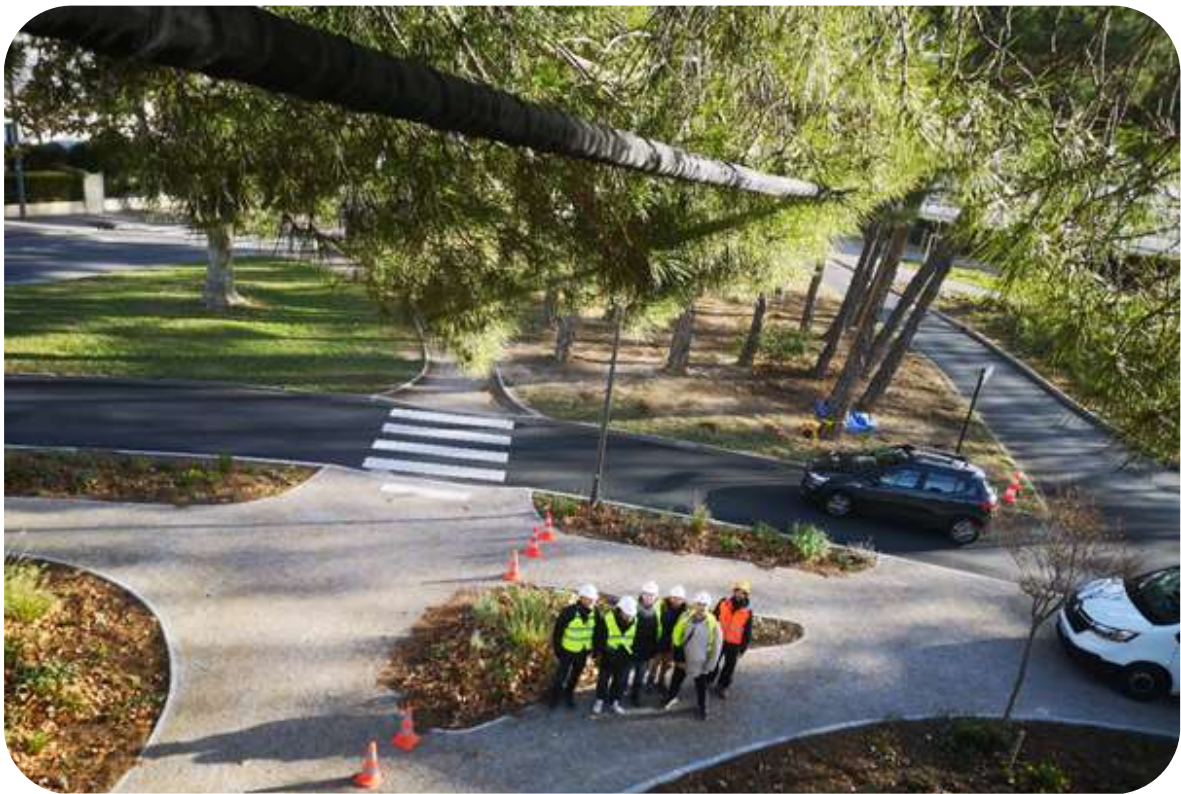
Partenaire de l'ESAT Thierry Albouy depuis 2020, Cohab a notamment collaboré avec le service industriel :

- l'atelier **menuiserie** pour la fabrication de **gîtes et de niochirs** en Douglas
- l'atelier **mécano-soudure** pour la fabrication de **supports** en acier galvanisé
- l'atelier **montage expédition** pour l'**emballage**, la **palettisation** et l'envoi des commandes

L'association propose aujourd'hui de nombreuses solutions adaptées à différents animaux sauvages tels que les chauves-souris, moineaux, martinets, hérissons, écureuils, etc.

Concernant l'écureuil, celui-ci peut donner naissance jusqu'à cinq petits, appelés *écureuillons*. Lorsque la portée est en nombre pair, on observe autant de mâles que de femelles : c'est ce que l'on appelle le *sex-ratio*. L'espérance de vie de l'écureuil est de deux à trois ans à l'état sauvage, et plus longue en captivité. Il possède de nombreux prédateurs, parmi lesquels les chats, les chiens, la martre ou encore la chouette hulotte. Selon certaines études, un écureuil sur trois finit écrasé par un véhicule.

Afin de répondre à cette problématique, Cohab a développé une solution permettant de sécuriser les déplacements des écureuils au-dessus des routes : **l'écuroduc**.



Celui-ci est composé de huit brins élastiques gainés dans une sangle principale, pour un diamètre de 33 mm. Ce câble élastique, garanti dix ans, est fabriqué sur mesure. Il est tendu entre deux arbres selon une tension précisément calculée, permettant aux arbres de rester libres de leurs mouvements tout en assurant la tension de l'écuroduc.

Les communes ou les citoyens peuvent contacter Cohab afin de signaler la présence d'écureuils. La collecte des coordonnées GPS permet ensuite d'étudier la faisabilité de l'implantation d'un écuroduc. Sur site, différents indices de présence peuvent être relevés, tels que des restes alimentaires (pommes de pin consommées) ou des écureuils écrasés.

Après une pré-visite sur site permettant de vérifier la faisabilité par la présence de deux arbres porteurs en adéquation avec la pose d'un écuroduc et la prise de mesures nécessaires à la conception du câble élastique, Cohab transmet un devis à la commune

pour l'installation de l'écuroduc. Le coût de la prestation varie entre 5 000 € et 8 000 € et comprend l'entretien durant la première année. Le financement peut être assuré par les mairies, les départements, des acteurs privés, des fondations ou encore via des budgets participatifs.

L'installation...

Une fois le devis validé, une date est fixée avec les personnes compétentes afin de procéder à la fermeture temporaire de la route le temps de l'installation. Celle-ci nécessite la présence de trois personnes : Lucie et Maëlle grimpent chacune sur un arbre porteur, tandis qu'une troisième personne assure le relais au sol pour la mise en tension de l'écuroduc vers l'arbre récepteur.

Dans un premier temps, l'écuroduc est sanglé sur le premier arbre, puis tendu et fixé sur le second. Plusieurs paramètres sont alors contrôlés, notamment la tension et la hauteur du câble. Des mangeoires (seaux) sont ensuite installées afin d'attirer les écureuils et de les inciter à utiliser l'écuroduc. Deux mangeoires sont placées à mi-hauteur dans chaque arbre, et deux autres au plus près du câble. Lors de l'installation, les seaux sont régulièrement remplis d'un mélange de noix, noisettes et noix.

Afin de vérifier l'utilisation de l'écuroduc, une caméra à déclenchement par mouvement est installée face au dispositif. Les images sont contrôlées toutes les trois semaines. Après six mois, si la présence des écureuils est confirmée, l'approvisionnement en nourriture est progressivement réduit. Au printemps, après la naissance des écureuillons, les mangeoires sont à nouveau remplies afin d'inciter les nouveaux nés à emprunter l'écuroduc.



En conclusion ...

Cette matinée nous a permis de mieux comprendre les enjeux liés à la protection de la faune sauvage et de prendre conscience de l'impact de l'activité humaine sur les habitats naturels.

Nous avons également appris à reconnaître les indices de présence des écureuils dans la nature et réalisé que ceux-ci sont parfois visibles dans notre environnement proche.

Cette expérience ouvre également la réflexion à une éventuelle installation d'un **écuroduc dans la pinède**, à l'attention de nos écureuils résidents (voir photos ci-dessous), afin de sensibiliser le public à son utilité et à la protection de la biodiversité...

